

Question présentée par le député :

M. Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 25 mars 2021

Question écrite urgente

Violences domestiques : une situation en trompe-l'œil ?

Dévoilant son bilan 2020, la police a enregistré une augmentation des bagarres et des rixes dans l'espace public. Analyse de la police : « certaines mesures de confinement ont augmenté le stress chez les jeunes »¹. Un groupe spécialisé, le GVAR (groupe vols et agressions de rue) a été créé en juillet 2020 pour endiguer cette « explosion de violences ». Les statistiques de la police pour 2020 révèlent parallèlement un nombre d'infractions en baisse dans le domaine des violences domestiques, les mesures d'éloignement étant toutefois en hausse. A noter que le harcèlement sur la voie publique est pris en compte dans le recensement annuel. En 2020, 72% de Genevoises âgées de 15 à 34 ans en ont été victimes. Pour la commandante de la police M^{me} Bonfanti : « La police n'est pas l'institution qui recense le mieux ces cas. C'est pourquoi nous travaillons en collaboration avec le bureau de la prévention des violences et la promotion de l'égalité, afin d'avoir une meilleure prise en compte de ces phénomènes. Nous devons réfléchir à quelle réponse policière nous pouvons donner. »² Au niveau national, il y a une hausse dramatique des féminicides.

Au vu de ce qui précède, je remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- 1. Féminicides : combien de femmes ont été tuées ou blessées à Genève en raison de leur genre en 2020 ?***

¹ <https://www.ghi.ch/le-journal/geneve/les-rixes-entre-jeunes-ont-augmente>

² <https://www.lemanbleu.ch/fr/News/La-commandante-de-la-police-genevoise-presente-le-recensement-des-infractions-en-2020.html>

2. *Comment le Conseil d'Etat explique-t-il cette radicale augmentation des violences de rue alors que bars et boîtes de nuit étaient quasiment fermés toute l'année ? Quels enseignements le Conseil d'Etat en tire-t-il ?*
3. *Comment le Conseil d'Etat explique-t-il la baisse de la violence domestique ? Le Conseil d'Etat estime-t-il que ce résultat est un trompe-l'œil ?*
4. *Le Conseil d'Etat estime-t-il que ce ne sont pas les violences domestiques qui diminuent véritablement, mais les outils de détection qui manquent ou sont défaillants ? Plutôt qu'une baisse de violences, n'assistons-nous pas à une baisse du reporting des violences, avec une simple diminution du dépôt de plaintes ? Quelles mesures le Conseil d'Etat va-t-il prendre pour s'en assurer ?*
5. *La création du GVAR (groupe vols et agressions de rue) pourrait-elle s'accompagner d'un GVAD (groupe violences et agressions à domicile) ?*
6. *Concernant le harcèlement sur la voie publique, la commandante de la police dit vouloir « réfléchir à quelle réponse policière nous pouvons donner ». Le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas plutôt que le temps de l'action est venu ? Quelles mesures rapides compte-t-il prendre ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il saura apporter à ces questions.